

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE DE QUARTIER PLATEAU - PILEU
Jeudi 14 novembre à 19h00 – Patio**

Présents

Francisque VIGOUROUX, Maire

Patrick JOUENNE, Maire-adjoint à la Sécurité, au Stationnement et au devoir de mémoire

Clément MOISON, Maire-adjoint à la Transition Ecologie et à l'Urbanisme

Marie-Laure MALOIZEL, Maire-adjointe à la Solidarité et au Logement

Richard TURPIN, Maire-adjoint aux Travaux

Valérie HORTAUT, Maire-adjointe aux Sports

Marine METIVIER, Conseillère déléguée à la Maison de la Nature et de la Transition Ecologique

Olivier JOUHANNET, Conseiller délégué aux équipements, aux commerces et en matière de sécurité incendie et d'accessibilité

Nicole TODESCHINI, Conseillère municipale en charge de la Caisse des Ecoles

Virginie FENOLLAR, Conseillère municipale en charge de la restauration

Denis PRIVE, Conseiller municipal en charge de la Démocratie locale

Jacky WOSZENSKI, Conseiller municipal en charge du Handicap

Approximativement 40 participants

Ordre du jour

1. Prévention des risques
2. Offre commerciale
3. Projet Parc St-Nicolas / Renaturation de la Bièvre / Maison de la Nature
4. Voirie – Espaces publics
 - a. Travaux et éclairage public
 - b. Point sécurité / Circulation
 - c. Stationnement - Proximité avec le restaurant Casa Dolina
5. Questions diverses

1. Prévention des risques

Depuis plusieurs mois, la Ville travaille sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un document obligatoire pour les communes, qui recense l'ensemble des moyens et des ressources pour intervenir sur des événements et des crises qui peuvent survenir. Chaque ville est soumise à des risques différents. Les grands points stratégiques sont liés à notre géographie. Les risques principaux recensés pour Igny sont : les intempéries comme les inondations/les ruisselements, les axes de circulation : voies ferrées, la route départementale 444 et la route nationale 118, les lignes électriques, les risques sanitaires. Il n'y a pas de risque technologique malgré la proximité du CEA car les réacteurs ont été démontés.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), compris dans le PCS, recense l'ensemble des risques et les actions à mettre en œuvre pour les prévenir.

Le document est consultable sur le site de la Ville. Un dossier y a été consacré dans le magazine d'octobre et un feuillet central des gestes individuels à adopter a été diffusé dans le magazine du mois de novembre.

Avec le PCS, nous savons qui doit faire quoi, où est le matériel, quels sont les endroits de rassemblements.

Désormais, la 2eme partie serait de proposer aux habitants qui le souhaitent de constituer une « réserve citoyenne » : des volontaires qui estiment pourvoir aider en cas de crise parce qu'ils ont du temps, une expérience de par leur profession et viennent compléter les services publics. C'est comme la participation citoyenne pour la sécurité collective. D'une manière globale, on vit dans une petite commune, on a intérêt à s'entraider.

2. Offre commerciale

Depuis 2014, la Ville a la volonté de soutenir la dynamique commerciale.

Deux axes d'actions sont privilégiés :

- soutenir l'installation d'acteurs privés tels que les restaurants Casa Dolina, Le Grelot, Asian Thaï, la librairie Passeurs d'histoires,
- acheter des murs de commerces par la Ville qui est aujourd'hui propriétaire de 9 espaces commerciaux (5 dans le secteur du Bourg et 4 dans le secteur de Gommenvilliers).

Cela permet de maîtriser l'offre et la diversité commerciale de la Ville et sa dynamique. Ces nouveaux commerces ont permis d'apporter une offre commerciale nouvelle. Certains commerçants ont d'ailleurs été primés aux Papilles d'or 2025 et 2026.

Prochaines ouvertures prévues :

- crêperie, rue Jules Ferry : ouverture prévue en début d'année
- ex-Balto : la vente des murs aura lieu en fin d'année. Le nouveau propriétaire réalisera 5 mois de travaux pour une ouverture à l'été d'une brasserie.
- ex-agence ADV immobilier, acquisition par le même acheteur. Ce local deviendra une épicerie italienne avec un point presse/tabac.

Deux nouveaux commerçants s'installeront sous la Halle du Marché de la Ferme au 1^{er} trimestre 2026. La Ville continue de chercher des solutions pour une offre plus grande et plus diversifiée.

Le Carrefour Market a bénéficié d'une rénovation complète (intérieur et extérieur) pendant l'été. Les travaux ont été réalisés par le gérant.
Des riverains demandent qui a payé les travaux.

- Réponse : il s'agit du gérant

Une Maison de la Presse a ouvert rue Pierre Lescot. Des problèmes d'adressage des colis ont été remontés et seront rectifiés.

L'ancien laboratoire situé place de la Ferme est un bien privé fermé depuis 20 ans. Des travaux de la toiture ont été récemment effectués par le propriétaire. La Ville a également demandé de changer la poutre extérieure. Deux offres d'achat lui ont été adressées mais il ne souhaite pas vendre.

3. Projet Parc St Nicolas / Renaturation de la Bièvre / Maison de la Nature

Prairie St-Nicolas - Préservation des espaces

Le Maire présente le projet global du parc St-Nicolas, situé face à la gare dont l'aménagement se déroulera en deux phases :

- o l'aménagement de l'entrée et d'une terrasse pour les Festi'Vallée et le Mud Run, en septembre,
- o des plantations pour conserver un parc rustique et sauvage, à l'hiver.

Renaturation de la Bièvre

Cette opération permet de reconstituer le lit authentique et d'assurer une continuité écologique jusqu'au Bois de Verrières (comme au site des Damoiseaux). Le projet permet de lutter contre les inondations avec une capacité supplémentaire de stockage des eaux de pluie.

Gare / Maison de la Nature

Depuis plusieurs années, la Ville est en discussion avec la SNCF pour obtenir l'exploitation de la maison de l'ancien garde barrière. L'objectif est de créer une Maison de la Nature, un lieu qui permettra d'organiser des expositions, des animations et des ateliers sous le thème de la transition écologique et du développement durable. Un espace convivial de type guinguette sera également proposé. L'activité de la bergerie sera pérennisée dans les locaux permettant de développer l'éco pâturage à proximité. Les travaux intérieurs seront effectués par la SNCF au 1^{er} trimestre 2026.

4. Voirie – Espaces publics

a. Travaux et éclairage public

Le Maire fait un point global en faisant part d'un investissement d'environ 1 million d'euros d'investissement par an. La ville compte trois types de rues :

- o Celles nécessitant un passage en séparatif des réseaux (eaux usées / eaux pluviales).
- o Celles à reprendre complètement.
- o Celles frontalières avec d'autres communes (délai long car coordination complexe).

La Ville envisage pour les prochaines rénovations de rues d'inclure l'enfouissement.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) impose la gestion des eaux pluviales : bassins, sols drainants... Le coût supplémentaire est d'environ 80 000€ par rue, à titre d'exemple la rue Pierre Curie.

Travaux rue Pierre Curie

Le Maire indique qu'une réunion récente a porté sur les travaux de rénovation de la rue Pierre Curie qui ont commencé fin novembre jusqu'à fin mai 2026.

Espaces naturels – Bois de Normandie

Le Maire indique que la Ville a commencé un plan de gestion avec l'ONF. Le bois est très fragile ; la convention vise à préserver certaines zones et garantir sa pérennité.

Secteur Joliot-Curie

Le Maire annonce la démolition de la barre Boulevard Marcel Cachin d'ici la fin de l'année, le démarrage de l'aménagement du parc central et la confirmation de l'accord financier pour la nouvelle médiathèque (trois fois plus grande que celle du Bourg). Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le bailleur social Seqens pour installer le poste de Police Municipale principal sur le secteur.

Éclairage public

Le Maire indique que pour des raisons écologiques et financières, l'extinction de l'éclairage public est fixée à 1h du matin et un rallumage à 5h30 sauf en été. La consommation a ainsi baissé mais la facture reste élevée en raison de l'augmentation des prix de l'énergie.

De plus, la Ville poursuit progressivement le passage de l'éclairage public en LED pour maîtriser les coûts. Une expérimentation de l'éclairage public sur détection qui se déclenche distance sera mise en place sur la Voie Verte, au niveau des tennis.

Rue Maryse Bastié

Le Maire informe de l'installation de deux plateaux pour ralentir la vitesse des automobilistes.

b. Point sécurité / circulation

Circulation rue du Plateau

Une riveraine évoque des difficultés de stationnement et une vitesse excessive des conducteurs ainsi qu'un accroissement accru de la circulation de camions.

- Le Maire rappelle que des chicanes avaient été installées pour faire ralentir mais ce dispositif supprimait des places de stationnement, elles ont donc été enlevées. Il précise également qu'une concertation avec les riverains aura lieu prochainement pour étudier les aménagements possibles.

Circulation rue de l'Yvette

Une riveraine demande si le 30km/h pourrait être généralisé. Les vélos roulent vite et la rue est pentue. Le Maire dit qu'il est favorable à ce principe mais alerte sur le fait que de généraliser cette règle ne signifie pas qu'elle sera respectée. De plus, bien que des campagnes de prévention soient réalisées force est de constater que beaucoup de cyclistes ne respectent pas le Code de la route.

Sécurité sur la Ville

Le Maire indique que des réunions mensuelles avec la Police municipale et la Police Nationale ont lieu. Les statistiques font ressortir qu'Igny est une commune résidentielle calme. Une vigilance plus accrue est apportée dans le secteur Joliot Curie par des passages plus fréquents le soir par la Police Nationale. De plus, le recrutement d'agents de Police Municipale est toujours d'actualité afin de renforcer leur présence devant les écoles et d'élargir leur présence le soir et le week-end. La Ville souhaite étoffer l'installation de caméras de vidéoprotection reliées directement au Commissariat.

Une riveraine évoque la mise en place d'une astreinte.

- Le Maire répond que la première chose à faire est d'appeler le 17 ; même si la police ne vient pas, les appels remontent dans les statistiques de la Police Nationale.

Le Maire précise que le parking neuf des ruchères a du être fermé suite à plusieurs dégradations nocturnes. Une barrière sera posée en 2026.

Un riverain évoque le sujet des voisins vigilants.

- Patrick Jouenne précise que c'est un dispositif animé par la Police Nationale. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie. Par ailleurs, ne pas hésiter à avertir la Police Municipale et les voisins lors des départs en congés (OTV : Opération Tranquillité Vacances).

c. Stationnement - Proximité avec le restaurant Casa Dolina

Un riverain demande les raisons pour lesquelles le restaurant Casa Dolina occupe l'espace public, ce qui a supprimé 4 places de stationnement.

- Olivier JOUHANNET explique que les terrasses post-covid ont été accordées à tous les restaurateurs. Le gérant du restaurant a présenté son projet de terrasse éphémère qui lui a été accordée pour 5 mois pour un tarif de 900 €. Celle-ci a été retirée le 30 septembre 2025.

Ce même riverain rappelle que les habitants des rues à proximité auraient dû être consultés et évoqué les difficultés pour accéder à leur entrée charrière.

- Le Maire indique que plusieurs verbalisations ont eu lieu et annonce une prochaine concertation avec les riverains des rues en proximité directe avec le restaurant.

5. Divers

Mobilités

Le Maire précise que le service des bus est de la compétence de la Région Ile-de-France. Cependant, la Ville a déjà écrit à la RATP qui a évoqué d'installer des radars de contrôles embarqués. Finalement, cette solution n'a pas été mise en place mais aurait sensibilisé ses chauffeurs. Les lignes 4615 et 119 sont effectivement très fréquentées. Le Maire précise que la navette E reliant la gare de Massy-Palaiseau à Igny en soirée et le week-end est très utile. Afin de la maintenir et la pérenniser, il faut que celle-ci soit utilisée. Ile-de-France Mobilités consulte régulièrement les chiffres de fréquentation qui justifient ou d'élargir les horaires de la ligne de bus. Au sujet du manque de passages de la ligne 4615 en heure creuse, l'information sera rapportée.

Il précise également que la ligne 119 sera prolongée jusqu'à Saclay courant 2027 et qu'une étude est en cours pour qu'une ligne de bus soit créée depuis la ligne de tramway de Châtenay-Malabry passant par le centre ville de Verrières-le-Buisson puis par le secteur Pileu-Plateau jusqu'à Palaiseau.

Urbanisme

Le Plan d'Urbanisme devra être révisé dans les deux prochaines années pour être conforme au SDRIE (Document Prévisionnel Régional).

Fiscalité

Des riverains demandent si la Ville augmente ses emprunts, s'il y aura une hausse de la taxe foncière et si la multiplication des commerces apporte des recettes à la Ville.

- Le Maire répond que la Ville n'emprunte que pour des équipements durables, comme la cantine « Les Petits Chefs » d'un coût travaux de 5 millions d'euros. Au sujet des commerces, la fiscalité économique revient à l'agglomération. La seule taxe qui revient à la Ville est la taxe foncière, dont la base a été augmentée régulièrement (décision de l'Etat et non de la Ville).

Fin de la séance à 20h30